



Procès-verbal de la 84^{ème} assemblée des délégués
du 27 février 2021
à Savigny annulé

Votes par écrit
en raison de mesures officielles sur Covid-19

approuvé par le Comité le 12.04.2021
à l'attention de l'Assemblée des délégués

Contenu :	Scrutin par écrit dû aux mesures officielles
Convocation et détermination des résultats des votes:	Comité de l'ARY
Attestation notariale du vote écrit:	Marco Eyer, notaire
Président:	Christian Venetz
Procès-verbal:	Antje Burri
Traduction:	Antje Burri et Ernest Römer
Réviseurs des comptes ARY:	Sandra Kreuzer et Heidy Butty

Le Comité se réjouissait de l'assemblée des délégués et de l'hommage aux vétérans, qui auraient dû avoir lieu le 27 février 2021 à Savigny. La santé des membres, de leurs proches et des invités préoccupant particulièrement le Comité, celui-ci a décidé, après des échanges et des discussions approfondies, à l'occasion de sa réunion du 31 octobre 2020:

- L'annulation de l'Assemblée des délégués du 27 février 2021 ainsi que les honneurs aux vétérans.
- L'AD sera réalisée et présentée sous une forme écrite, pour garantir et permettre à l'ARY de pouvoir agir dans le sens de notre association.
- Un bulletin d'information doit contenir les informations et instructions pertinentes pour que les ayants droit de vote puissent participer au scrutin écrit avant le 15 février 2021.

Le Comité de l'Association Romande des Yodleurs - ARY, a pris connaissance à l'occasion de sa séance du 6 mars 2021, des résultats des votes écrits, sur les différents points de l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués. Ces résultats ont été certifiés par un notaire.

Avec 228 bulletins de vote reçus, le Comité a le plaisir de vous annoncer une bonne participation. Par rapport aux années précédentes, cela représente plus du double du nombre d'électeurs qui ont soutenu la nouvelle voie rendue nécessaire par Corona. Tous les points de l'ordre du jour ont été soutenus et approuvés par les personnes habilitées à voter. Le procès-verbal détaillé fournit des informations sur les différents points de l'ordre du jour. Le Comité tient à remercier tous ses membres pour la confiance qu'ils ont témoignée pour la gestion de l'association.

Bienvenue :

Explications:

En tant que président, je peux vous exposer le bilan d'une année très diversifiée, mais aussi relativement difficile pour notre association.

Le travail au sein de notre comité de l'ARY a été effectué de manière très fiable par mes collègues. À nouveau cette année, nous pouvons constater une activité harmonieuse dans notre comité, une préoccupation importante pour moi et je m'en réjouis tout particulièrement.

Après avoir pu tenir notre assemblée des délégués à Naters dans un cadre habituel et festif, la situation particulière du COVID-19, survenue quelques jours plus tard, nous a incités à de nombreux ajustements et changements.

En mars, par exemple, l'Assemblée fédérale des délégués et plus tard la Fête Fédérale des Yodleurs 2020 à Bâle ont dû être annulés. Le comité de l'ARY et le CO de la prochaine Fête Romande des Yodleurs à Bössingen ont donc reporté cette fête des yodleurs de l'ARY 2021 au weekend du 8 au 10 juillet 2022. Le coronavirus a suscité une grande inquiétude non seulement chez les yodleurs, les lanceurs de drapeau et les joueurs de cor des Alpes mais également pour toute la population suisse.

J'ai eu de nombreuses réactions de la part de membres de notre association dont les répétitions, les représentations et les rencontres dans une ambiance toujours chaleureuse entre amis et personnes partageant les mêmes idées ont manqué et manquent encore. La grande incertitude est de savoir si nous reviendrons à une certaine normalité et surtout à quel moment. Ceci nous fait d'autant plus ressentir un sentiment d'insécurité.

Le cœur lourd, nous avons également été contraints d'annuler l'assemblée des délégués de l'ARY à Savigny organisée par le YC Les Romands de Pully. Espérons tous ensemble que nous pourrions bientôt revenir à la normalité et que nous pourrions à nouveau pratiquer et apprécier nos traditions et nos coutumes dans le cadre familial que nous connaissons si bien.

Pt. 1 de l'ordre du jour : Procès-verbal de la 83^{ème} AD, du 27.02.2020, à Naters

Explications : Le Comité a recommandé la validation du procès-verbal, qui a été publié sur le site internet.

Vote et décision :	Le procès-verbal de la 83^{ème} AD du 27.02.2020, à Naters, est approuvé par 224 oui / 0 non / 4 abstentions.
---------------------------	--

Pt. 2 de l'ordre du jour : Rapport annuel du président

Explications : Le rapport annuel du président était disponible sur le site internet et est joint au procès-verbal de l'AD du 27.02.2021.

Vote et décision :	Le rapport annuel 2020 du Président est approuvé avec 226 oui / 0 non / 2 abstentions.
---------------------------	---

Pt. 3 de l'ordre du jour : Remise des comptes 2020

Explications : Comptes de l'association 2020
La facture présentée fait apparaître un déficit de CHF 10'884.79 avec des dépenses de CHF 45'394.79 et des recettes de CHF 34'510.00. Après cette réduction de capital, l'actif disponible s'élève à CHF 44'506.54.
Il faut souligner les contributions des cantons de Fribourg CHF 1'000.00 et du Valais CHF 1'000.00 ainsi que la contribution de la famille Frei de CHF 500.00 qui est destiné pour le fonds du drapeau.
Toutes les dépenses prévues et extraordinaires, telles que celles liées au nouveau site internet, ont été réalisées.

Informations : Sandra Kreuzer et Heidy Butty ont vérifié les comptes, conforme aux statuts art. 25. La comptabilité est ordonnée, claire et correcte et les écritures concordent. Elles ont présenté les propositions aux votants :

- Approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2020.
- Donner décharge au trésorier Ernest Römer et au Comité.

Elles ont remercié le grand engagement ainsi que l'excellent travail dans l'année associative 2020.

Vote et décision :	Les comptes annuels 2020 sont approuvés et le Comité est déchargé par 226 oui / 0 non / 2 abstentions.
---------------------------	---

Pt. 4 de l'ordre du jour : Budget 2021

Explications : Budget 2021
Un résumé du budget 2021 était également inclus dans le bulletin d'information. Le budget 2021, se situe dans le cadre habituel. Le budget prévoit un excédent de dépenses de CHF 5'491.00 avec des dépenses de 52'750.00 et des recettes de CHF 47'259.00.

Recommandation : Le Comité recommande de soutenir la proposition de budget 2021.

Vote et décision :	Le budget 2021 est accepté avec 217 oui / 0 non / 11 abstentions.
---------------------------	--

Explications : Cotisation des membres 2022
L'information du responsable des mutations Gallus Zosso concernant l'appartenance à l'ARY au 30 novembre 2020 a été donnée par écrit :

Membres du Comité	8
Membres d'honneur ARY	18
Membres honoraires ARY	11
Yodleuses/yodleurs	122
Joueuses/joueurs de cor des Alpes	303
Lanceuses/lanceurs de drapeau	50
Amis et donateurs	9
Directrices/directeurs	21
Total de groupes	45
Groupes de jeunes	5

Explications : Le Comité soumet la proposition de laisser les cotisations inchangées, comme décidé à Palézieux en 2014.

Vote et décision :	Les cotisations 2022 sont confirmées avec 216 oui / 1 non / 11 abstentions.
---------------------------	--

Pt. 5 de l'ordre du jour : Rapports des divisions

Explications : Dans la correspondance de l'AD 2021, il a été communiqué que les rapports des responsables des divisions ont été publiés sur le site internet de l'ARY. Toutes les dates sont également publiées sous les divisions sur le site internet.

Recommandation : Le Comité recommande de soutenir les rapports des divisions.

Vote et décision :	Les rapports des divisions 2020 sont acceptés avec 217 oui / 0 non / 11 abstentions.
---------------------------	---

Pt. 6 de l'ordre du jour : Assemblée des délégués et honneurs aux vétérans le 26.02.2022 de l'ARY

Explications : Détermination de l'endroit:
Le YC «Echo vo Maggebärg» de Tavel, est disposé pour organiser l'assemblée des délégués et les honneurs aux vétérans du 26.02.2022.

Vote et décision :	La candidature du YC «Echo vo Maggebärg» Tavel est soutenue avec 226 oui / 0 non / 2 abstentions.
---------------------------	--

Pt. 7 de l'ordre du jour : Elections

- Explications :** Élections de nouveaux membres au Comité
Le Comité a eu le plaisir d'annoncer que deux nouveaux membres du comité ont pris place dans nos rangs. Ces personnes sont:
- Judith Buchs, d'Alterswil FR, comme nouvelle responsable de cours de yodel. Elle est une yodleuse active depuis 2010 et formée comme directrice. Elle est disponible pour agir au sein du comité en tant que remplaçante de Peter Loretan.
- Christoph Zimmermann de Visperterminen VS s'est également rendu disponible pour succéder à Gallus Zosso en tant que nouveau responsable des mutations et trésorier des membres. Il est un yodleur actif depuis 2014.
- Recommandation :** Le Comité a chaleureusement recommandé les candidats bilingues pour une élection au Comité.

Vote et décisions :	La candidature de Judith Buchs est soutenue avec 226 oui / 2 non / 0 abstentions.
	La candidature de Christoph Zimmermann est soutenue avec 228 oui / 0 non / 0 abstentions.

- Explications :** Election de vérificateur des comptes
En 2021, Sandra Kreuzer de JK Aletsch Naters quittera ses fonctions de 1ère vérificatrice. Le comité recommande Marcel Rappo, qui est également trésorier du YC Echo vo Maggebärg, de Tavel, pour l'élection en tant que 2ème réviseur.

Vote et décision :	Les votants soutiennent la proposition du YC Echo vo Maggebärg" Tavel par 227 oui / 1 non / 0 abstention.
---------------------------	--

Pt. 8 de l'ordre du jour : Fête Romande des Yodleurs 2024

- Explications :** Décision relative à l'organisation
Au moment de la préparation du scrutin écrit, le délai de candidature pour l'organisation de la 31ème Fête Romande des Yodleurs était encore ouvert. Le principe réside dans la décision pour l'organisation de cette fête.

Vote et décision :	L'organisation de la Fête Romande des Yodleurs en 2024 est soutenue par 220 oui / 1 non / 7 abstentions.
---------------------------	---

- Explications :** Attribution de compétences au Comité de l'ARY
Compte tenu du fait, que l'assemblée des délégués ordinaire n'a pas pu avoir lieu, le Comité a demandé l'attribution de compétences afin d'entreprendre les démarches avec d'éventuels organisateurs intéressés. Afin d'éviter tout problème inutile, par exemple pour les réservations des lieux.

Vote et décision :	La délégation de compétences au comité de direction a été approuvé par 222 oui / 1 non / 5 abstentions.
---------------------------	--

Pt. 9 de l'ordre de jour : Hommages

Explications : Peter Loretan a démissionné du Comité de l'ARY et de son poste de chef de cours pour le yodel pour le 27 février 2021.

Le conseil a recommandé aux votants de nommer Peter comme membre d'honneur pour son long et méritant travail au sein du comité de l'ARY. L'hommage officiel sera rendu à l'occasion de l'assemblée des délégués à Tavel le 26 février 2022.

Vote et décision :	Les votants soutiennent la proposition du comité avec 219 oui / 2 non / 7 abstentions et de nommer Peter Loretan comme nouveau membre d'honneur de l'ARY
---------------------------	---

Autres honneurs 2021: Hommages aux vétérans 2021

Au moment de la préparation de l'information écrite destinée aux membres votants, toutes les circonstances n'avaient pas été clarifiées quant à la manière dont les honneurs de l'AFY seront exécutés.

En attendant, tous les honorés suivants ont été honorés pour leur fidélité à titre personnel.

Groupe avec 75 ans – d'affiliation à l'ARY

Jodlerklub "Juraglöggli" Orbe

Vétérans d'honneur ARY - 50 ans

Grossenbacher Werner,	Denezzy
Leiggener Amadé,	Ausserberg
Leiggener Othmar,	Ausserberg

Vétérans ARY – 25 ans

Bumann Caroline,	Glis	Sahli Hanspeter,	Rechthalten
Burgener Anja,	Saas-Balen	Scheuber Josef,	Tentlingen
Burgener Silke,	Saas-Balen	Schmid Veit,	Lalden
Burger André,	Schmitten	Schnydrig Peter,	Lalden
Gaillard Etienne,	Lignerolle	Schwestermann Christof,	Brig-Glis
Herren Kurt,	Liebistorf	Von Niederhäusern Kurt,	Murist
Heynen Beat,	Lalden	Walther Niklaus,	Neuenegg
Jeitziner Josef,	Lalden	Wyer Moritz,	Lalden
Liem Peter,	Sugiez	Wyssen Roger,	Glis
Marti Anita,	Wünnewil		

Divers:**Informations :**

Les documents originaux signés sont chez le président Christian Venetz, comme habituellement.

Le présent procès-verbal a été établi sur la base des résultats du vote et garantit ainsi la compétence d'action du Comité. En outre, cela sert à la traçabilité légale et historique.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous pour leur confiance dans la gouvernance de l'association ainsi que tous ceux qui soutiennent financièrement notre association, ce qui nous permet de promouvoir et de préserver nos coutumes.

Le Comité de l'ARY tient à féliciter Peter Loretan, devenu nouveau membre d'honneur de l'ARY et également nouveau membre honoraire de l'AFY. Nous félicitons aussi les nouveaux élus du Comité, Judith Buchs (chef de cours yodel) et Christoph Zimmermann (mutations / caissier des membres) et nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec eux.

Chères et chers camarades, nous nous réjouissons de vous revoir bientôt et de pouvoir nous consacrer à notre chère tradition dans l'entourage de la famille des yodleurs, des joueurs de cors des Alpes et de buchel ainsi que des lanceurs de drapeau.

Pour l'enregistrement de l'assemblée des délégués 2021 tenue sous forme écrite:

Association Romande des Yodleurs ARY**Le président**

Christian Venetz

La secrétaire

Antje Burri



Rapport 2020 du Président

Avec l'ensemble du comité, j'ai l'avantage de vous présenter un bilan d'une année associative intéressante, riche en travail et variée, mais aussi complexe. Avec trois réunions ainsi que diverses conférences téléphoniques et échanges postaux, le comité a achevé à bien les travaux de l'année précédente de l'association.

Le 22 février 2020, nous avons profité de l'hospitalité de nos camarades du JK Aletsch dans l'agréable "Centre Missionne" à Naters. Dans une salle magnifiquement préparée, nous avons pu effectuer notre assemblée des délégués et rendre les hommages aux vétérans. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier une fois de plus le JK Aletsch pour cette AD parfaitement organisée sous la direction de Remo Salzmänn. À l'occasion de la remise des honneurs, 8 membres ont été honorés en tant que vétérans honoraires et 36 membres en tant que vétérans pour leur loyauté envers l'Association Fédérale des Yodleurs. En outre, le JK Noger Ausserberg a été honoré pour 75 ans et le JK Antrona Saas-Almagell pour 25 ans d'adhésion et de fidélité par l'Association Fédérale des Yodleurs. Après avoir pu tenir notre assemblée des délégués à Naters dans le cadre habituel et solennel, quelques jours plus tard seulement, la situation particulière du COVID-19 nous a amené à faire de nombreux changements. Ainsi, l'assemblée des délégués fédérale de mars et plus tard la Fête Fédérale des Yodleurs à Bâle ont dû être annulés.

Le 23.04.2020, une assemblée avec le CO de la 30^{ème} fête romande des yodleurs a eu lieu à Bödingen. Cette fête devait initialement avoir lieu en 2021. En raison du report de la Fête Fédérale des Yodleurs de Bâle à 2021, notre fête de l'association a également dû être reportée d'une année. Après une longue et constructive réunion, il a été possible de convenir de la date du 8 au 10 juillet 2022. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le CO de Bödingen, sous la direction de Manfred Raemy, pour sa compréhension du report de cette fête et de la fixation de la nouvelle date en 2022.

Le samedi 4 juillet 2020, l'ensemble du comité de l'ARY a rencontré le comité de l'Union Francophone des Yodleurs à Pully. Les attentes mutuelles et les coopérations futures ont été discutées. Le comité de l'ARY souhaite à la nouvelle association, ses meilleurs vœux de réussite et de succès pour l'avenir et espère qu'au travers de cette association, les intérêts des membres francophones pourront être pris en compte et mieux être considérés.

Le 30 août 2020, la première assemblée de l'Union Francophone des Yodleurs a eu lieu au Sentier. En tant que représentant de l'ARY, M. Ernest Römer a participé à cette réunion et a transmis les salutations de l'association. La nouvelle association a pu partager avec ses membres, quelques heures agréables et amicales agrémentées de beaux chants d'ensemble, de lancer de drapeau et de sons de cor des Alpes.

19.06.2020	Remise du certificat honorifique au nouveau vétéran Fritz Thomi avec Gallus Zosso
06.07.2020	Réunion avec le CO de la fête de l'association ARY 2022 à Bödingen
11.07.2020	Funérailles de notre membre honoraire émérite Lukas Schmid à Ausserberg
28./29.08.2020	Retraite du comité de l'AFY sur le Weissenstein (SO)

En mémoire

Après tous ces points exposés et autres remarques, nous aimerions avoir une pensée pour les camarades qui ne sont plus parmi nous et qui sont décédés depuis notre dernière assemblée des délégués à Naters. Comme nous n'avons pas la possibilité de tenir une assemblée régulière des délégués cette année, je vous prierais de vous recueillir un instant pour vous souvenir de tous les membres de l'association qui sont partis depuis la dernière AD. Ils nous ont quittés pour toujours :

- Aebi Walter, Vétroz (FM)
- Boschung Bernard, Granges-Paccot
- Chevalley Maurice, St-Croix
- Fahrni Walter, Giffers
- Grichting Robert, St-Léonard
- Jungo Hermann, Tentlingen
- Lehmann Kurt, Ste Croix
- Piller Peter, Plaffeien
- Schmid Lukas, Ausserberg (EM)
- Blanchard Peter, Düdingen
- Burgener Arthur, Saas-Balen
- Egger Joseph, La Tour-de-Peilz
- Flühmann Hans-Rudolf, Thörishaus
- Joseph Gilbert, Ste Croix
- Keist Eugen, Raron
- Mauron Bernhard, Plaffeien
- Rotzetter Franz, Tentlingen
- Vonlanthen Otto, Villars-sur-Glâne (FM)

Je désirerais exprimer mes pensées et porter une attention toute particulière en l'honneur de nos membres libres décédés Aebi Walter, Vonlanthen Otto et du membre honoraire décédé Schmid Lukas.

Walter AEBI (décédé le 14.04.2020)

Nous avons connu Walter comme un joueur de cor des Alpes passionné. Plein d'énergie et de verve et avec une grande satisfaction, il s'est toujours engagé dans les intérêts de la pratique du cor des Alpes, de la tradition et de nos coutumes. En 1988, il a rejoint l'Association Romande des Yodleurs. De 1997 à 2015, il a été juré dans diverses fêtes de yodleurs de l'association romande et fédérale. En 2015, pour son grand engagement, son grand mérite pour le jeu du cor des Alpes et son travail inlassable en tant que membre du jury, il a été nommé membre honoraire de l'association romande des yodleurs. La collaboration avec Walter a été harmonieuse et d'une cordialité que l'on trouve rarement aujourd'hui et c'est ainsi que nous l'avons connu. Il a su rapidement gagner nos cœurs avec sa belle humilité. Sa personne et son engagement particulier nous manquent profondément. Nous garderons toujours un souvenir très affectueux de Walter.

Otto VONLANTHEN (décédé le 09.11.2020)

Le 9 novembre, après une longue vie passée dans la foi et la résurrection, Otto est décédé paisiblement en présence de sa famille et a été libéré de ses maux de vieillesse. À partir de 1985, Otto a été l'un des premiers rapporteurs de la sous-association, chargé de soulager les rédacteurs du journal des yodleurs de l'époque. Nous évoquons avec gratitude ses précieux services durant de nombreuses années en tant qu'ancien rapporteur de l'Association romande des yodleurs ainsi que son grand engagement au profit de nos coutumes et de nos traditions. Pour tous ses mérites, il a été nommé membre honoraire de l'Association Romande des Yodleurs en 2001. Il a été très dévoué, incarnant un homme d'action et de responsabilités. Une personnalité qui a rempli la fonction honorifique de rapporteur avec conscience et intégrité. Ses nombreux reportages photos sur les événements de l'ARY et en particulier sur le groupement fribourgeois des yodleurs, lui ont valu le surnom de "Photo-Otto". Nous garderons un souvenir honorable d'Otto

Lukas SCHMID-MANGISCH (décédé le 02.07.2020)

Lukas a été libéré de ses souffrances le 2 juillet, après un séjour de trois semaines à l'hôpital. Le 11 juillet, nous avons pu nous recueillir et prendre congé de lui à l'occasion d'une impressionnante cérémonie d'adieux. Plein d'énergie et d'idées, il a toujours défendu les intérêts du cor des Alpes. En 1966, il avait

rejoint l'Association Romande des Yodleurs et était également membre de l'Association cantonale bernoise des yodleurs. En 2006, il a reçu le grand honneur du "Stuckerlegat" pour son engagement infatigable et ses grands services dans le domaine du jeu de cor des Alpes et également comme compositeur. Au cours des dernières décennies, il a composé d'innombrables et magnifiques mélodies de cor des Alpes, qui sont jouées à sa grande joie et à son honneur partout où le cor des Alpes résonne. Toute la famille du cor des Alpes lui témoigne un profond respect. Lukas a beaucoup contribué à la popularité et à la joie de la pratique du cor des Alpes. Pour de nombreux actifs, il était un joueur de cor des Alpes comme l'était l'inoubliable Adolf Stähli un yodleur. Au nom de l'association romande et fédérale des yodleurs, nous t'adressons, cher Lukas, un dernier "Vergällt's Gott" en toute sincérité. Nous garderons un souvenir très respectueux en ta mémoire.

Mots de remerciements

Pour conclure mon rapport annuel, je désire exprimer mes remerciements. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont travaillé pour notre association en 2020, que ce soit dans le cadre de petites ou de grandes missions. Je tiens à remercier tout particulièrement Gallus, Antje, Franziska, Peter, Ernest, Armin et Kuno pour leur bonne camaraderie et leur collaboration. J'ai pu compter sur votre soutien et vous suis reconnaissant de continuer à assumer les tâches et travaux supplémentaires à l'avenir. Ceci nous permettra de poursuivre notre travail ensemble avec succès et d'être heureux. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier nos partenaires pour leur compréhension et leur grand soutien. Je tiens également à remercier tous ceux qui sont directement impliqués dans les différentes commissions spécialisées de l'AFY. Mes remerciements vont également pour l'important travail fourni par nos deux rapporteurs de la sous-association, Antje et Andreas, ainsi que les efforts du porte-drapeau de l'association Jacques Domont et des réviseurs des comptes Sandra Kreuzer et Heidy Butty pour la vérification des comptes annuels. Pour clore, je désire exprimer mes plus grands remerciements à tous nos chers membres, les piliers de notre association. Le soutien et la confiance témoignée que j'ai pu ressentir avec mon comité et que nous avons pu partager ensemble au cours de l'année écoulée, ont été remarquables. Vous avez également fait preuve de compréhension lorsqu'une situation ne s'est pas exactement déroulée comme prévu.

Le coronavirus a suscité une grande inquiétude, non seulement pour nous, les yodleurs, les lanceurs de drapeau et les joueurs de cor des Alpes, mais aussi pour toute la population suisse. J'ai eu de nombreuses réactions de la part de membres de l'association qui ont manqué les répétitions, les représentations et aussi les rencontres avec des amis et des personnes partageant les mêmes idées. L'incertitude de savoir si et quand nous reviendrons à une normalité tant appréciée, nous perturbe également. Avec le cœur lourd, nous avons également été contraints d'annuler l'assemblée des délégués de l'ARY à Savigny, organisée par le YC Les Romands de Pully/VD. La prochaine assemblée des délégués sera organisée par le JK Echo vo Maggebärg à Tavel le 26 février 2022. Espérons qu'à présent, nous pourrons tous ensemble revenir à une normalité dans un avenir proche et que la pratique et l'appréciation de nos traditions et de nos coutumes pourront à nouveau être vécues de manière habituelle.

Après cinq années passées à la présidence, j'apprécie toujours mon travail en tant que président de l'association. Je reste convaincu que j'ai la possibilité de maîtriser notre futur avec mon comité ainsi qu'avec votre soutien déterminé, sans regret et ni difficultés. Le but profond est que nous puissions toujours passer ensemble, de nombreuses heures agréables et amicales dans la pratique et le maintien de nos coutumes et de nos traditions suisses.

Nous voici arrivés à la fin de mon rapport et je vous salue et vous remercie tous de tout mon cœur.

Saas-Grund, en décembre 2020

Votre président : Christian Venetz